Le bon flow au bivouac en Loire et Vienne

Synthèse

Principe à transmettre

Le bivouac en Loire-Anjou-Touraine **n'est ni libre ni systématique**. Il est **exceptionnel, très encadré et localisé**, pour préserver des milieux naturels fragiles (îles, grèves, faune nicheuse…).

➜ **Message clé :**
Une nuit légère, au bon endroit, sans laisser de trace.

Définitions simples (à dire aux visiteurs)

Le bivouac =

- **1 nuit maximum**
- du **coucher au lever du soleil**
- avec une **installation légère**, **sans aménagement** et **sans trace au départ**

Il est possible **dans certains secteurs seulement**, jamais partout.

Repères réglementaires essentiels



Où le bivouac peut-il être possible (sous conditions) ?

- Hors routes et chemins
- Avec l'accord du propriétaire
- Dans certaines communes selon horaires, durée et type d'installation

Conseils à donner

- Arriver tard, repartir tôt
- Pas de feu, pas de déchets
- Une nuit seulement

Où le bivouac est-il interdit ?

- Réserves naturelles régionales (Joreau, Champagne de Méron, Marais de Taligny)
- Sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels
- Sites classés ou inscrits
- Abords de captages d'eau potable ou de monuments historiques
- Certains Arrêtés préfectoraux de protection de biotope



Ne pas s'installer, même pour une nuit



Zones sensibles – APPB (Arrêtés préfectoraux de protection de biotope)

- Grèves de sable de la Loire entre La Daguenière et Montsoreau (49)
- Île Garaud aux Coteaux-sur-Loire (37)

Bivouac interdit, notamment au printemps–été (période de nidification)

Votre rôle



- Toujours inviter à vérifier localement (panneaux, mairie, Office de Tourisme)
- Expliquer que la Loire et la Vienne sont vivantes et réglementées
- Orienter vers des alternatives autorisées si besoin
- Rappeler les risques naturels : crues rapides, météo, isolement

Le message final à partager

En Loire ou en Vienne, on ne s'installe pas. On passe.
Un bivouac réussi est un bivouac qu'on ne voit plus au matin.

Le bon flow au bivouac

Une nuit légère, au bon endroit, sans laisser de trace



RÉGION PAYS DE LOIRE
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
Parc naturel régional Loire Anjou Touraine